

Rapport de la commission de formation, de sport et de loisir



Président: Hans Biemann

Membres: David Barras
Armin Bucher
Sabine Sahli
Sabrina Schmid

Procès-verbal: Liliane Delley

Mesdames, Messieurs,

L'année 2022 a de nouveau été une année normale, la pandémie de Corona a enfin été surmontée et toutes les manifestations équestres ont pu être organisées conformément au programme. Le National FM s'est également déroulé normalement sur cette fois quatre jours, sur le site d'Agroscope - Haras national suisse à Avenches, comme l'année dernière.

La commission de formation, de sport et de loisir s'est réunie à trois reprises en 2022.

Du côté de la FSSE à Berne, on a émis le souhait que les épreuves de dressage et de saut soient organisées comme des épreuves officielles et non comme des épreuves spéciales comme c'est le cas jusqu'à présent. Le comité de la FSFM a refusé que le saut et le dressage ne soient plus des épreuves spéciales, car si elles deviennent des épreuves officielles, les coûts pour les organisateurs augmenteront et nous risquons de perdre des places car il y aura moins de personnes motivées pour organiser de tels événements. En ce qui concerne les règlements relatifs à la notion de brevet, les précisions suivantes ont été apportées :

- pour le gymkhana, l'attestation suffit, pour le saut et le dressage, il faut le diplôme d'équitation et pour l'attelage, le diplôme d'attelage. Pour les épreuves de débardage et de traction, il n'y a pas d'exigences, comme auparavant.

Le 23 avril, un cours pour juges de débardage et de traction a eu lieu avec six nouveaux aspirants. Il est réjouissant de constater que les six candidats juges sont répartis dans toutes les régions de Suisse.

Le programme de dressage des Promotions CH attelage 6-7 ans est toujours un grand sujet d'actualité. Au début de l'année, le comité a refusé d'entrer en matière sur l'introduction de l'allure du galop dans ce programme. Par la suite, une pétition a été déposée par différents meneurs qui souhaiteraient que le comité revienne sur sa décision. La commission se penchera à nouveau sur cette problématique et prendra cette année une décision définitive à ce sujet, proposition qu'elle présentera ensuite pour approbation au comité.

Pour conclure, il me reste à remercier les membres de la commission de leur engagement au cours de l'année écoulée. Avec mes meilleurs vœux pour 2023, je vous souhaite, à tous, une année pleine de succès.

Hans Biemann

Président de la commission de formation, de sport et de loisir